

PIEUX D'ABONNEMENT
INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE.
di ou Semi-Quotidienne, 12 mois..... \$3.00

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

ANNONCES.

Par ligne
Edition Semi-Quotidienne, premiere
insertion, brevete..... \$0 15

Feuilleton du "Constitutionnel" 40

LES MISERABLES DE LONDRES

PREMIERE PARTIE

X

DANS UN EGOUT

-Tu connais donc un chemin qui nous permettra de penetrer tous trois dans l'égout?
-Oui, certes.
-Quel est-il?
-Je ne crains pas de le dire, car, sans moi, il serait dangereux pour vous de vous y aventurer.

Il n'y avait pas besoin de stimuler l'ardeur de Bob, et rassuré désormais sur son propre sort, il ne pensa plus qu'à s'acquitter avec probité de la mission qu'il s'était imposée.

Il s'empresèrent donc de quitter la Tamise et pénétrèrent dans les ignobles quartiers qui bordent le fleuve: dédale de rues tortueuses, étroites, sans lumière et sans air, et dont les maisons repoussantes sont presque toutes habitées par une population de voleurs.

Après avoir erré un quart d'heure environ, Bob, s'étant orienté avec une habileté qui témoignait d'une longue expérience de ces lieux, ne tarda pas à s'enfoncer dans une allée au bout de laquelle il y avait deux cours parallèles entre elles par un étroit passage.

C'était la première fois que Paul pénétrait dans de pareils bouges et sa curiosité était vivement éveillée.

Autant qu'il put en juger à la douteuse clarté d'un bec de gaz, ils se trouvaient en ce moment dans une voûte de puisard; les murailles étaient vertes d'humidité; il lui sembla qu'il marchait dans une terre détrempée.

A plusieurs reprises même, il trébucha et manqua de tomber.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

n'était pas plutôt le jouet de quelque horrible cauchemar.

Bob l'entraîna dans un dernier couloir, où ils retombèrent tout à coup dans l'obscurité.

-Attention, ici dit l'ex-boxeur, nous allons descendre quelques marches et, si mes calculs ne me trompent pas, nous devons être bien près de l'égout où nous avons vu notre victime.

-Mais nous n'y verrons rien? objecta Paul.
-Ne vous inquiétez pas de ce détail, répartit Bob, j'ai sur moi tout ce qu'il faut pour éclairer nos recherches.

En parlant ainsi, il tira de sa poche quelques allumettes chinoises qu'il frotta contre la muraille, et ayant allumé un rat qu'il portait sur lui, la lumière se fit aussitôt autour d'eux.

Ils descendirent.
Du reste, ils arrivaient au terme de leurs pégrinations, et Paul n'en fut pas fâché, car il commençait à s'impacienter.

Quelques secondes plus tard, ils se trouvaient donc dans l'égout dont leur avait parlé Bob, et se dirigeaient vers la Tamise.

L'air que l'on respirait dans cet endroit prenait à la gorge et suffoquait; on y respirait avec peine, et l'on n'y pouvait marcher qu'avec les plus grandes difficultés.

-Ah! nous ne sommes pas ici dans les corridors de Westminster, fit observer Bob; mais un œil exercé peut s'y reconnaître assez facilement.

Il fut interrompu par un cri que venait de pousser Paul et Balcan.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Le route était interceptée, et ils ne pouvaient aller plus loin.
-Chien d'enfer! s'écria Bob, la porte est fermée.
-N'y a-t-il aucun moyen de l'ouvrir?
-Impossible.
-Que faire alors?
-Retourner sur nos pas.

Il se retourna.
-Qu'y a-t-il? fit l'ex-boxeur.
-Cet obstacle, voyez, dit Paul en lui montrant une porte bardée de fer qui fermait l'égout de ce côté.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides que leurs attaques de celles qui affectent la gorge et les pommoux; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des pommoux; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.
"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes pommoux se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'obtins une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois. Je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."
HORACE FAIRBROTHER.
Rockingham, Vt., 16 juillet, 1882.

Group - Ecoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher enfant. Jugez de ma gratitude! A vous sincèrement,
Mrs. EMMA GEDNEY.
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; on m'en avait essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
JOSEPH WALDEN.
Byhalla, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des pommoux ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.
PREPAREE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

DENTISTE

Le Dr LABONTÉ, dentiste, ayant été absent quelque temps des Trois-Rivières, pour cause de santé, informe respectueusement ses anciens clients et ses nombreux amis qu'il vient de nouveau se fixer au milieu d'eux. Sur la sollicitation de beaucoup de citoyens de la ville, il ouvrira un bureau à son ancienne place, No 175, rue Notre-Dame ancien local du Dr Loat. Comme par le passé, M. Labonté fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction à ses patients. Il fera des dentiers sous le plus court délai et à des conditions assez favorables. Extraction des dents et guérissement avec le plus grand soin. Il aura aussi continuellement chez lui

NOUVELLE Poudre à DENT

pour la conservation des dents et des gencives. Venez le voir, sans vous rendre à Montréal ou à Québec.
Trois-Rivières, 21 sept. 1883.-(2 m.)

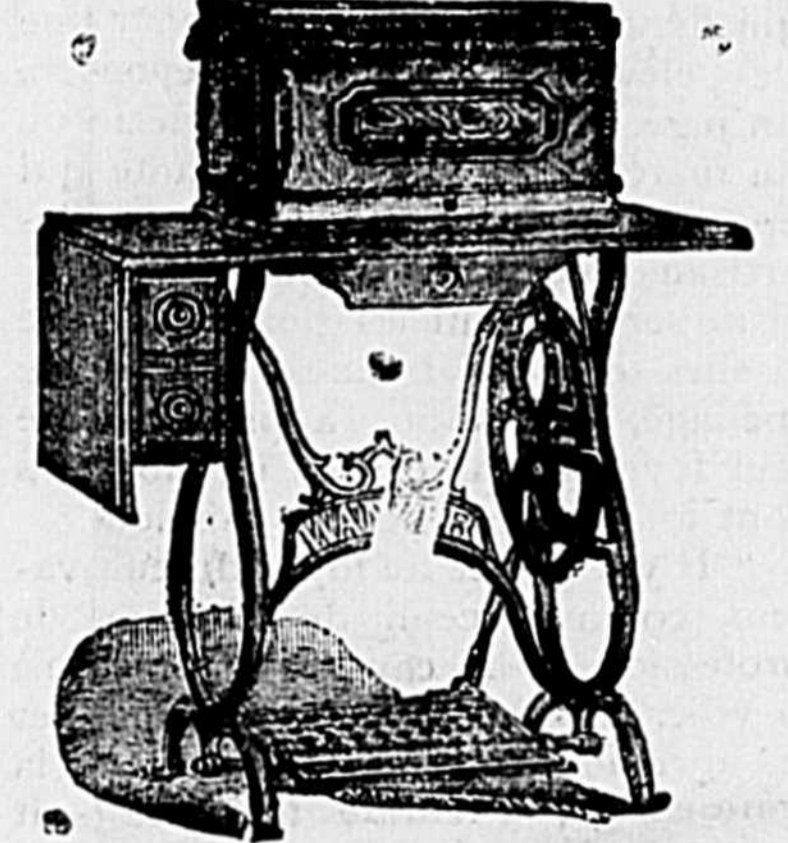
THE GREAT CANADIAN PAPER
THE WEEKLY MAIL
It has the Largest Circulation; the Latest News, both Local and Foreign. A Splendid Story Page. First-class Agricultural Page. Reliable Market Reports. Legal Column Household Department, Children's Department, etc.

14 Septembre 1883.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Les examens annuels pour admission comme Cadet auront lieu le 6 Juin 1883. On pourra obtenir des renseignements en s'adressant au Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, 5 Mars 1883. Am.

NOUVEAU WANZER



No. 194 Rue Notre Dame TROIS-RIVIERES

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière la plus facile de fonctionner leur Machine à Coudre

CONCOURS DES MACHINES A COUDRE 1882

1880 A Montréal, premier prix et diplôme comme le meilleur.

1881-2 Aucun prix offert à Montréal pour machines à coudre.

1861 A 1883 Premier Prix partout où des premiers prix étaient offerts.

200 FOIS!! Paris, Angleterre, Australie, Dublin Philadelphie, Montréal, Toronto, etc., etc

Seule machine en Canada avec bras haut et mécanisme en acier.

GARANTIE POUR 5 ANS. Coudra depuis la mousseline jusqu'au cuir, de meme que le bois ou le plomb.

La machine la plus populaire parmi les canadiens parce qu'elle fait d'importe quelle ouvrage.

U. P. BUREAU & CIE., 194 Rue Notre-Dame TROIS-RIVIERES.

Pour donner une idée de ce que les Wanzer sont estimés en Canada, la maison Willis & Co, qui représente à Montréal la manufacture de R. M. Wanzer & Co de Hamilton, a fait un contrat de 10,000 Machines.

Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son magasin No. 194 Rue Notre-Dame, où il tient un assortiment complet de Machines à Coudre, de la célèbre Manufacture Wanzer & Co, qu'il peut vendre aux prix les plus réduits. Comme on pourra le constater par les prix obtenus, ces machines donnent pleine et entière satisfaction à tous ceux qui en font usage. Toute machine vendue par le soussigné est garantie pour cinq ans. Prendra aussi en échange, des vieux moulins.

U. P. BUREAU & Cie, Agents.

AVIS.

Le Soussigné a transporté son bureau comme notaire et agent de la Seigneurie du Cap de la Magdeleine etc, etc, en celui de Pierre Deslites, Notaire, ci-devant Office de Ezkiel M. Hart & son, au No 1322 Rue Notre-Dame au Nord-Est des magasins de Lajoie & Frère. Trois-Rivières, 18 avril 1883 F. LOTTINVILLE

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMEDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Épilepsie, l'Inflammation du Goussier, Engorgement du Foie, Hémorrhoides, Échardonnements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dent, d'Oreilles, pour l'Épilepsie et Grilles Serrées, et pour toutes autres Douleurs et Maladies.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement une petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir un grand profit du remède que le médecin leur donne.

Les directions sont publiées dans toutes les langues.

SOLEIL & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

Journaux français.

JOURNAUX HEBDOMADAIRES
"Le Monde Illustré" un an.....\$5 40
"La Presse Illustrée" un an.....\$1 80
"La Revue de la Mode" édition complète avec patrons, gravures et portraits, un an.....\$6 00
"La Revue de la Mode" édition simple avec patrons et gravures mais sans portraits, un an.....\$3 00

JOURNAUX QUOTIDIENS
"Le Moniteur Universel" avec prime de grande valeur et le compte-rendu in extenso des débats, parlementaires, un an.....\$13 60
"Le Petit Moniteur" un an.....\$7 00
"La Petite Presse" six mois.....\$3 80
"L'Avenir Militaire" un an.....\$3 50
"La Mosaïque" revue mensuelle, artistique et littéraire, un an... \$1 80
"l'Art Contemporain" 106 gravures Photographie.....\$20 00

Pour le Panorama de la Bataille de Champaign, gravure sur acier, mesurant 12 pieds de long sur un de large et divisé en 4 panneaux distincts, nos lecteurs n'ont qu'à envoyer 30 cts. en timbres postaux à M. Foursin Escande, et ils recevront cette belle prime du Monde Illustré.

AVIS IMPORTANT. M. J. B. ZOLL GUILLEMETTE

Transportera son atelier de tailleur

No 50, Rue du Platon AU No. 58 Rue Notre Dame,

(En haut du magasin de M. Lucien Lajoie.) Le soussigné prend occasion pour informer ses amis et le public en général, qu'ayant engagé des ouvriers de première classe, il est en mesure de s'acquies à toutes les commandes qui lui seront adressées.

En se présentant à l'établissement de M. Guillemette, le dandy est sûr de trouver pour ses habits une coupe élégante et un travail des plus fins. Un apprentissage dans les premières maisons américaines permet au soussigné de garantir son ouvrage.

M. Guillemette n'est pas marchand-tailleur, ce qui lui permet, hors de tous doutes, de donner un bon conseil, quand il s'agit de choisir dans un lot de marchandises, avis aux Messieurs de la campagne.

M. Guillemette est le tailleur de plusieurs marchands de cette ville. J.-Bte. ZOLL GUILLEMETTE 58, Rue Notre-Dame. (En haut du magasin de M. Lucien Lajoie) Trois-Rivières 1er Mars, 1883.

MARTEL & METHOT AVOCATS BUREAU No 22 RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIERES.

P. N. MARTEL. J. E. METHOT 1er avril 1883.

PROSPECTUS.

Emprunt du Gouvernement du Canada de \$4,000,000 Obligations du cours à 4 pour cent.

Le Ministre des Finances du Canada est autorisé à recevoir des souscriptions pour un emprunt de \$4,000,000 en obligations du cours portant intérêt à compter du 1er novembre 1883, aux taux de 4 pour cent par année payable semestriellement le 1er de mai et le 1er de novembre de chaque année, à un bureau dans le Département des Finances, à Ottawa.

Cet emprunt est lancé sous l'autorité d'un acte du Parlement du Canada, passé à sa dernière session (46 Victoria, chap 2, sec. 4) L'objet de l'emprunt est en partie pour faire face au paiement de dettes échéant ou rachetables dans le cours de l'exercice courant, et en partie pour dépenses nécessitées par des travaux publics.

Le principal de l'emprunt maintenant offert sera remboursé à Ottawa dans vingt ans. Les souscripteurs recevront des obligations au porteur, lesquelles pourront en tout temps à l'avance être converties en effets enregistrés.

La liste de souscription sera ouverte mercredi, le 17 jour d'octobre prochain, et sera fermée samedi, le 20e jour d'octobre prochain, à 4 heures p. m., et des souscriptions en forme de coupons, portant à l'extérieur la souscription « Souscriptions pour Obligations » seront reçues au Département des Finances, Ottawa, jusqu'à la date en dernier lieu mentionnée inclusivement, à l'heure indiquée.

Les souscriptions ne devront pas être pour moins de \$1,000, et un multiple de \$1,000. La répartition de l'emprunt sera faite aussitôt que possible après la clôture de la liste de souscription les montants répartis seront payables le 1er jour de novembre prochain, et les obligations seront émises peu après cette date.

On pourra obtenir des copies de ce prospectus et des formulaires de souscription en s'adressant au soussigné, aux divers sous-receveurs généraux à Montréal, Toronto, Halifax, St-Jean, Winnipeg et Victoria, et à l'Auditeur fédéral à Charlottetown.

J. M. COURTNEY, Sous-Ministre des Finances

Département des Finances Ottawa, 21 septembre, 1883.

Formule de Soumission pour Obligations.

SOUMISSION. Emprunt du Gouvernement du Canada, de \$4,000,000, Obligations au cours à 4 pour cent.

Montant soumissionné \$ Taux pour cent

MONSIEUR, par le présent soumissionnaire pour la somme de \$ capital nominal de la susdite émission d'Obligations au porteur, au taux de pour cent, et engage d'accepter la dite somme, ou toute partie d'icelle qui pourra être répartie, et de payer pour icelle au dit taux et conformément aux conditions de votre prospectus du 21 septembre 1883.

Non..... Adresse..... Date.....

A l'Honorable Ministre des Finances, Ottawa

Les Pilules DE NOIX LONGUES

COMPOSEES, DE McGALE Sont les seules et les plus efficaces à l'usage des familles. Elles guérissent MAUX DE TÊTE, ETOURDISSEMENTS, MALADIES DU FOIE, AFFECTIONS BILIEUSES et toutes les maladies que peut produire le mauvais fonctionnement de l'estomac. PRIX: 25 cents la boîte; 5 boîtes pour \$1. Expédiée franco de port à toute adresse sur réception du prix.

ON A BESOIN D'AGENTS dans toutes les villes et villages de la Puissance.

B. E. McGALE, Seul propriétaire, 301 Rue St Joseph, Montréal. P. S. Demandez les Pilules de Mc-Gale

P. A. BOUDREAULT, AVOCAT Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

J. P. GUILLET, AVOCAT Bureau: Rue Bonaventure No. 8, l'ancien Trois-Rivières, 1877.

Avis important.

Nous prions nos abonnés de la campagne de ne payer leur abonnement qu'au propriétaire du CONSTITUTIONNEL, soit par le tre chargée, soit à lui-même sur les lieux.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIÈRES, 16 NOV. 1883

INFORMATIONS.

Les grits sont plus ardents que jamais à déprécier le Nord-Ouest canadien. Cela ne nous étonne pas, car leurs principaux chefs ont fait des achats de terres considérables dans le Dakota et le Minnesota, et ils croient servir leurs intérêts en dépréciant les terres du Canada. Peu leur importe le bien du pays à ces grands patriotes! On a encore un exemple de leur patriotisme dans les efforts qu'ils font actuellement pour créer une baisse dans les stocks. Mais leurs calculs intéressés seront déjoués; le commerce est prospère partout le pays.

Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières a conféré ces jours derniers, le titre de chancelier à M. l'abbé F. X. Cloutier qui a accompagné Sa Grandeur à Rome; et celui de vice-Chancelier à M. l'abbé Béant, du Secrétariat.

L'honorable M. Mousseau a donné avant hier midi, au club de la garnison, un dîner au juge Routhier à l'occasion de son voyage d'Europe.

La convention des planteurs, qui doit se réunir prochainement à Vickburg, ne comprendra pas moins de 500 membres.

Lord Carnarvon, qui est de retour en Angleterre, a parlé en termes extrêmement élogieux, dans un discours public, du Canada, qu'il vient de visiter. L'éminent homme d'Etat prévoit le plus brillant avenir pour notre pays.

Il paraît que la Chine a demandé aux Etats-Unis d'agir comme médiateur entre elle et la France. Après la manière dont les Chinois sont traités chez nos voisins, on n'aurait pas supposé que le gouvernement de Pékin leur aurait donné cette preuve de confiance.

Le moulin de M. Eddy, à Hull, a commencé à fonctionner l'autre jour. Il manquait 14 hommes pour le service. Il en aurait fallu 18de plus à M. Lord, du même endroit. Cependant les libéraux ne cessent de prétendre que le travail manque.

Le Canadien et l'Événement n'ont pas paru avant hier, à cause des changements nécessités par l'installation d'une nouvelle presse.

La lutte se poursuit activement dans Lévis. De part d'autre on déploie un zèle et une activité considérables. On croit même que jamais dans ce comté, la contestation n'a été aussi acharnée.

La souscription pour la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, Paris, vient d'atteindre le chiffre éloquent de treize millions de francs.

Dans la dernière liste figure un don de 6,000 francs, fait par M. Alfred Mame, le grand éditeur, à l'occasion du mariage de sa petite fille.

On compte, en Angleterre quatre mille clergymen qui sont sans emploi. Un journal anglais constate la chose avec peine.

Les Juifs d'Angleterre ont célébré le 8 du présent mois, le 99^e anniversaire de la naissance de sir Moïse Montefiore, qu'ils regardent comme

le plus grand philanthrope du monde.

Le nombre des immigrants arrivés au Canada, durant le mois d'octobre, est de 21,181—soit 166,993 depuis le 1er janvier 1883. De ce nombre, 99,842 se sont fixés dans notre pays.

Le tracé du chemin de fer du Pacifique sur les bord du lac Supérieur traverse une réserve d'un mille qui a été appelé *doomed land*, terre condamnée, c'est-à-dire considérée comme impraticable à cause de deux montagnes qui s'y trouvent et d'un désert qui l'avoisine. Le chemin doit passer là toutefois et le coût de sa construction pour cette seule longueur d'un mille sera de \$800,000.

Les entrepreneurs, MM. Ryan et Cie., viennent d'engager pour leurs travaux 500 hommes dans la province de Québec, mais auparavant ils ont nolisé deux vapeurs, et fait transporter tous le bois nécessaire pour les habitations et une quantité plus que suffisante de vivres, de sorte que leurs ouvriers ne manqueront de rien. Le tout a coûté \$26,000.

Les hommes sont partis de Montréal avant-hier par le Grand Tronc qui les conduira à Sarnia, d'où les vapeurs les conduiront à destination par les lacs Huron et Supérieur.

Les récentes difficultés sont survenues sur la partie du chemin qui précède immédiatement celle dont nous parlons ici et qui avait été entreprise par les officiers du Pacifique eux-mêmes.

A l'occasion de la nomination de Lord Lansdowne au poste de gouverneur-général du Canada, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler les noms de ses prédécesseurs depuis la passation de l'acte d'union de 1841.

Lord Sydenham, du 10 février 1841 au 19 septembre 1841;

Le major général, John Clitherow député gouverneur-général, du 18 septembre 1841 au 19 septembre 1841;

Sir R. D. Jackson, administrateur, du 24 septembre 1841 au 11 janvier 1845;

Sir Charles Bagot, du 12 janvier 1842 au 29 mars 1843;

Lord Metcalfe, du 30 mars 1843 au 25 novembre 1845;

Lord Cathcart, administrateur, 26 novembre 1845 au 23 avril 1846; gouverneur-général, du 24 avril 1846 au 29 janvier 1847;

Lord Elgin, gouverneur-général, du 30 janvier 1847 au 12 décembre 1854;

Le major général W. Rowan, député-gouverneur-général, du 29 mai 1849 au 30 mai 1849; le lieutenant-général W. Rowan, administrateur, durant l'absence du gouverneur-général, du 23 août 1853 au 10 juin 1854;

Sir E. W. Head, gouverneur-général, du 19 décembre 1854 au 24 octobre 1861.

Sir William Eyre, administrateur durant l'absence du gouverneur-général, du 21 juin 1857 au 2 novembre 1857;

Le lieutenant-général Williams, administrateur, durant l'absence du gouverneur-général, du 12 octobre 1854 au 21 février 1861.

Lord Monck, administrateur, du 23 octobre 1861 au 27 novembre 1861; puis gouverneur-général, du 28 novembre 1861, jusqu'en novembre 1868 inclusivement.

Le lieutenant-général Michel, administrateur, du 30 septembre 1865 au 12 février 1865, et aussi en 1867.

Depuis Lord Monck nous avons eu, successivement, lord Lisgar, de novembre 1868 au mois de mai 1872; lord Dufferin, de 1872 à novembre 1878; le marquis de Lorne, de novembre 1878 à novembre 1883, qui tous ont laissé de bien doux souvenirs au Canada, et enfin le digne lord qui vient d'arriver.

Lord Lansdowne est le septième gouverneur sous lequel aura servi sir John A. MacDonald. En effet sir John fut assermenté comme receveur-général en 1847, et, depuis ce temps, il a presque toujours été au ministère.

Le *Moniteur Acadien*, parlant de nos couvents, dit que les jeunes filles, après l'éducation qu'elles reçoivent également, se trouvent déclassées sur la ferme dont les travaux leur répugnent. "Ne craignons pas, dit-il, avoir trop de couvents, mais ayons des couvents qui donneront une éducation véritablement appropriée aux besoins de la vie rurale; c'est là le point." Il continue:

"Nous le savons, dans plusieurs de nos couvents acadiens, on est loin de négliger le côté domestique dans

l'éducation de nos jeunes filles. On les initie à tous les travaux du ménage, et nous les en félicitons cordialement. Dans notre état de société, il est indispensable, croyons-nous, que les élèves de nos pensionnats se familiarisent avec tous les travaux et tous les détails du ménage. Quelque soit la position sociale que l'avenir leur réserve, leurs connaissances et leurs aptitudes en économie domestique leur seront toujours d'un grand avantage et d'un grand secours.

"La femme du juge, de l'avocat, du médecin, du marchand, comme celle du cultivateur ou de l'artisan, n'en sera que plus aimable et plus appréciée pour savoir faire tout ce qui dépend du ménage. Et pour une des élèves du couvent qui épousera un juge, un avocat, un médecin ou un marchand, il y en a cinquante qui épouseront des cultivateurs ou des artisans; et disons de suite que celle-ci ne seront point les plus à plaindre si elles sont de bonnes femmes de ménage, si elles ont appris à rendre leur foyer agréable, si en un mot elles sont à la hauteur de leur mission.

"Il y a placé au foyer du cultivateur comme à celui de l'homme de profession, à la campagne plus qu'à la ville, pour les douces jouissances et les agréments; et la femme forte, la femme sage, la femme instruite sait toujours répandre autour d'elle le parfum des vertus et des bonnes qualités qui la parent."

Les grits ont dit pendant un certain temps que les sommes accordées par le gouvernement pour la construction du chemin de fer du Pacifique étaient tellement fortes, que la compagnie pourrait construire le chemin avec ce seul montant et avoir encore un bon surplus. Aujourd'hui, les mêmes grits s'évertuent à crier qu'il est dangereux de prendre des parts dans la compagnie du Pacifique, et que les capitalistes feraient mieux de laisser la compagnie du Pacifique à elle-même. La consistante est ce dont les grits s'occupent le moins.

Un de nos reporters, dit l'*Événement*, s'est entretenu avec l'honorable chef de l'opposition et lui a dit: "Vous allez être encore battu à Lévis, M. Mercier."

"Nos amis m'assurent le contraire," a répondu le député de Saint-Hyacinthe en riant: "En tous cas, nous sommes joliment habitués à la défaite, un échec à Lévis ne nous découragerait pas."

On a fait quatre-vingt onze inhumations au cimetière catholique, à Montréal, la semaine dernière, celles de 52 personnes du sexe masculin et de 39 du sexe féminin.

La mortalité a été considérable chez les enfants qui comptait pour 53 eu nombre total, tous au-dessous de cinq ans.

Cinq décès ont été causés par la dyphérie et trois par la fièvre typhoïde.

Au cimetière protestant on a fait dix-neuf inhumations. Huit personnes du sexe masculin et onze du sexe féminin. Cinq enfants au-dessous de 5 ans. Deux décès sont attribués à la fièvre typhoïde.

M. Charlebois, entrepreneur des nouveaux édifices publics, a demandé au gouvernement de lui permettre d'employer pour ces édifices une autre pierre que celle mentionnée dans son contrat. Il devait faire venir du grès du Nouveau-Brunswick, et il peut s'en procurer de meilleure qualité tout près d'Ottawa.

MM. Proulx et Miller ont une scierie considérable à Roxton Falls, où environ 50,000 billots de pruche et d'épinette sont convertis en planche chaque année. Ils emploient de quinze à vingt hommes, presque tous Canadiens-français.

Le jour de la Toussaint, ses derniers n'ayant pas travaillé parce que ce jour est fête d'obligation pour les catholiques, on les a remplacés, par des protestants.

En agissant ainsi, M. V. Proulx et Miller n'ont certainement pas fait acte de tolérance ni de respect pour la croyance des autres.

Les partisans de la crémation viennent de remporter une véritable victoire en Portugal. Le gouvernement est arrivé à déclarer que la crémation pouvait toujours avoir lieu sur demande du défunt ou de ses représentants; et elle pourra être obligatoire dans les districts affectés de maladies contagieuses.

La popularité du comte de Paris semble grandir aux Etats-Unis. Il paraît que nos voisins pousseront l'esprit de reconnaissance jusqu'à ne

pas oublier que le prétendant au trône de France a fait toutes les principales campagnes de la guerre de sécession, dans l'armée du Nord. Le *Herald* va jusqu'à le comparer à Lafayette.

Il n'y a que quatre nations indépendantes qui arrivent à égaliser leur budget; l'Angleterre a un surplus de deux ou trois millions, les Etats-Unis d'une centaine de millions, et la Belgique et la Hollande se maintiennent à égalité de dépenses et de recettes.

Parmi les colonies, le Canada est la seule, croyons-nous qui ait des excédants. On voit que nous ne sommes pas en trop mauvaise compagnie.

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'honorable juge Routhier s'embarquera pour l'Europe samedi prochain, à bord du *Parisian*.

Sa fille aînée qui, depuis le mois de juillet dernier, a terminé son cours à Paris, est allée passer quelque temps dans la famille de M. Claudio Jeanet, en Provence. Elle doit rencontrer son père à Marseille, et l'accompagner ensuite en Espagne, en Algérie et dans la Tunisie.

Notre langue.

On se figure en certains quartiers, où notre langue est à peu près inconnue et où l'on ne saurait guère en juger, par conséquent, que les Canadiens-français ne parlent pas le français, mais une sorte de jargon. Cette opinion, très flatteuse pour nous, est même assez répandue parmi nos concitoyens anglais. Elle n'est pas partagée, tout de même, par la presse anglaise des Etats-Unis et en particulier par le *Standard*, de Chicago. Voici, en effet, ce que ce journal publie à ce sujet:

Les Canadiens-français forment la majorité dans la province de Québec. Ils conservent précieusement le langage et les traditions de leurs ancêtres. Leur langue n'est pas ce patois qu'on leur prête. Des jeunes filles à peine sorties de l'école primaire peuvent en penser ainsi, mais ceux qui se sont donné la peine d'étudier ce peuple savent mieux que cela. On entend parler au Canada, le français qui était connu en France il y a deux cents ans. Le paysan parle sa langue avec une grande pureté. Son langage est au français moderne ce que la langue de Shakespeare est à l'anglais d'aujourd'hui.

Partout en Canada, le touriste entendra des locutions qu'on retrouve dans les plus vieux et les meilleurs écrivains de France. Naturellement, on rencontrera, dans la conversation des mots empruntés aux langues indiennes ou des anglicismes, mais ils sont relativement assez rares. Je puis affirmer qu'on parle maintenant le français au Canada, beaucoup mieux qu'on ne le fait généralement dans les campagnes de France. Ceux qui aiment à étudier cette langue feront bien d'aller l'apprendre dans la province de Québec.

En voilà un, au moins, qui paraît savoir à quoi s'en tenir. C'est probablement qu'il a pris la peine d'apprendre notre langue avant de juger si nous la parlions bien ou mal.

Lord Lansdowne et la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Lundi, une députation de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa s'est rendue auprès de Son Excellence le gouverneur-général pour lui présenter une adresse de bienvenue. Madame la marquise de Lansdowne était présente. Voici l'adresse et la réponse de Son Excellence.

A Son Excellence le marquis de Lansdowne etc., Gouverneur-Général du Canada.

EXCELLENCE.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa se fait un agréable plaisir de saluer, à son arrivée dans la capitale, le premier représentant de Sa Majesté, et de faire ressortir le sentiment de loyauté qui l'a animée en tout temps depuis sa fondation. Comme la plus ancienne des sociétés de ce genre en Canada, elle réunit sous sa bannière l'élément canadien-français, toujours si attaché aux saines traditions et au respect des lois.

C'est, de plus, un bonheur pour la Société de retrouver dans la famille de Votre Excellence une origine qui la rapproche en quelque façon du chef de l'Etat, et elle aime à croire que Votre Excellence et sa digne compagne voudront bien recevoir, à l'occasion de notre visite actuelle, l'assurance de notre attachement très respectueux et très-dévoué.

Puisse les années que Vos Excellences passeront parmi nous être heureuses et prospères! chacun des membres de la Saint-Jean-Baptiste s'efforcera de les rendre telles, afin que notre souvenir se conserve durable dans vos cœurs.

BENJAMIN SUITE, Président.

STANISLAS DRAPEAU, Vice-président.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE.

J'accepte avec le plus grand plaisir les gracieuses salutations que vous avez bien voulu m'offrir, ce matin, de la part de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Depuis mon arrivée, j'ai reçu des preuves éclatantes de la loyauté qui anime les sujets canadiens de notre illustre Souverain.

Cette loyauté, messieurs, j'ai la conviction que vous la partagez du fond de l'âme. Je vous sais dévoués à la personne de Sa Majesté, fidèles aux sentiments dont vous avez hérité de vos pères, et pleins de respect pour le système politique sous lequel votre pays a fait des progrès si remarquables et qui lui permettent un avenir si magnifique.

Messieurs, vous avez eu la bonté de me parler de l'origine de ma famille qui me rapproche en quelque sorte des habitants canadiens de la race française. J'aime à croire que vous ne me regardez pas comme impropre à la position élevée à laquelle je me trouve appelé parce qu'il coule dans mes veines quelques gouttes de sang français.

Et cependant, messieurs, je suis sûr que rien n'est plus loin de votre pensée comme de la mienne que de trop appuyer sur la différence de race qui vous distingue de vos compatriotes canadiens. Vous êtes attachés—comment ne le seriez-vous pas?—à vos traditions héréditaires. Vous vous unissez pour les œuvres utiles et charitables, mais votre fidélité sous ces rapports ne vous a pas obligés à poursuivre une politique isolée ou égoïste, ni à faire tort à la fraternité indissoluble qui doit relier tous les sujets canadiens de la Reine, quelle que soit leur race ou leur origine, une fraternité, messieurs, qui est fondée sur votre dévouement pour la patrie canadienne que vous avez su créer pour vous-mêmes et dont vous avez bien le droit d'être fiers.

Messieurs, je vous remercie au nom de la marquise pour les paroles hospitalières dont vous vous êtes servis à son égard; nous garderons tous les deux le meilleur souvenir de l'excellent accueil que nous a accordé votre honorable et bienfaisante Société.—*La Minerve.*

LA JEUNESSE LIBÉRALE.

Le club des jeunes libéraux de Montréal se propose de travailler sérieusement pendant la prochaine saison. Dans sa dernière séance, il a mis à l'étude le programme suivant, qui devra faire les frais de ses séances durant l'hiver qui commence:

- 1o Indépendance nationale.
 - 2o Suffrage universel.
 - 3o Représentation des minorités, réformes électorales.
 - 4o Abolition de tout corps législatif qui ne relève pas directement de l'électorat.
 - 5o Punition des ministres et député prévaricateurs.
 - 6o Appel au peuple pour tout changement constitutionnel.
 - 7o Election de tous les officiers publics.
 - 8o Election des juges par le barreau.
 - 9o Amendement de nos lois civiles dans un sens plus libéral.
 - 10o Instruction obligatoire.
 - 11o Réformes de nos lois criminelles, principalement pour proportionner la punition à la gravité de l'offense.
 - 12o Abolition de tout monopole.
 - 13o Extension des droits municipaux.
 - 14o Elections parlementaires bi-annuelles.
 - 15o Loi sur la mendicité.
 - 16o Abolition de la peine de mort.
- Pour le premier jour, et comme coup d'essai, on s'est contenté d'adopter le premier article, celui de

l'Indépendance. On a cru que cela suffisait pour une fois, et l'on a remis le reste aux séances subséquentes.

Ainsi, la chose est avérée, les jeunes libéraux veulent l'indépendance immédiate. La métropole n'a qu'à se bien tenir.

Après cela, ces jeunes gens réclament le suffrage universel, la suppression des Chambres Hautes, l'élection des fonctionnaires publics, l'instruction obligatoire, l'abolition de la peine de mort, etc.

Ils n'y vont pas de main-morte comme on voit, et cette jeunesse, digne de l'antique *Pléiade Rouge*, promet beaucoup.

Ce programme composite est assez curieusement pétri. Qu'en diront les chefs? M. Blake, pour sa part sans objecter à la représentation des minorités, repoussera sans doute l'Indépendance, puisqu'il est pour la Fédération impériale. Quant à M. Mercier, l'instruction obligatoire lui sourira certainement, mais les autres articles ne seront pas tous de son goût.

—*La Minerve.*

Terrible noyade.

On nous rapporte la nouvelle d'un bien triste accident arrivé dans la nuit de dimanche à lundi dernier. M. Victor Trottier de Gentilly, ainsi que toute sa famille, composée de sa femme et cinq enfants, dont quatre garçons et une fille se sont noyés en traversant le fleuve entre Gentilly et Champlain.

Ils étaient partis dans une légère embarcation pour faire cette traversée, afin de se rendre à Champlain, à destination du Lac Supérieur. Le grand vent qui soufflait alors aura sans doute fait chavirer le léger canot, et la conséquence aura été la noyade de toute cette famille infortunée.

On a retrouvé le canot chaviré ainsi que divers effets appartenant à cette famille. M. Trottier était âgé de 54 ans, et il portait sur lui lors de l'accident la somme de \$119 en billets de banque, et quelques menues monnaies. Ces billets se répartissent comme suit:

1	billet de \$10	Banque du Peuple.
1	" " 5	Hochelaga
2	" " 20	en greenbacks
1	" " 5	" "
1	" " 5	" "
15	" " 1	Quebec
2	" " 2	De Montreuil

2 piastres en argent dur.
33 piastres en billets de différentes banques.

Toute information donnée à Madame Cyrille Dery, de Gentilly, serait reçue avec plaisir. *Le Journal des Trois-Rivières et La Concorde* sont priés de reproduire.

Notes Locales.

Un jeune homme de 10 à 12 ans qui désirerait apprendre le métier d'imprimeur, trouverait sa place, en s'adressant à ce bureau.

Si vos cheveux s'éclaircissent et se flétrissent, servez-vous de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle leur redonne la vitalité et la couleur.

A une assemblée du club de Raquette St. J. Ble. tenue mercredi le 14 courant les Messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour la présente année.

Président Honoraire, Lucien Lajoie; Vice président honoraire, J. F. V. Bureau; Président Actif, A. J. Gouin; Vice président Actif, G. Caron; Secrétaire, X. Godin; Trésorier, L. P. Langlois; Organisateur, X. Lamb, N. Jourdain, et X. Lajoie; Éclaircur, N. Genest.

Par ordre, J. GODIN Secrétaire.

Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Catharthes, causés par un sang appauvri, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

Les funérailles du regretté Edward Broster, ont eu lieu hier. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. Ce jeune monsieur, était le beau frère de M. Sévère Dumoulin, maire de cette ville et du Dr E. Badeau.

Pour mal de dents, Brûlures—coupures et Rhumatisme. Faites usage du *Pain-Killer* de Perry Davis.

Voyez annonce dans une autre colonne.

On nous informe qu'un enfant de M. Pétrus Desilets, Notaire, de cette ville, s'est étouffé hier en avalant une amande. Nous présentons nos condoléances à la famille éplorée.

CHANSONNIER CANADIEN.—Sur réception de 5 centins en argent ou en timbres-poste, nous enverrons franc de port le *Chanonnier Canadien*. B. E. McGale, 301 rue St Joseph, Montréal.

M. le Dr N. E. Dionne, rédacteur-en-chef du *Courrier du Canada* et du *Journal des campagnes*, vient de publier, sous la forme d'une petite brochure, le compte-rendu complet de la fête nationale des Canadiens français, célébrée à Windsor, le 25 juin 1883. Cette brochure a été imprimée aux ateliers de M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*. Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noie* composées de bicarbonate, en vente partout à 25 cts la boîte, 5 boîtes \$1.00

Pour crampes—mal d'estomac—douleurs d'intestins ou coliques. Faites usage du *Pain-Killer* de Perry Davis. Voyez annonce dans une autre colonne.

Dom Henri Smeulders,

Délégué du St Père en Canada.

Dans son numéro de Jeudi 29 courant, *L'Opinion Publique* publiera dans la première page de ses illustrations, le portrait du Prêtre éminent que le Pape a daigné envoyer au Canada.

Pour faciliter les petites bourses à se procurer cette gravure, l'administration de *L'Opinion Publique* a décidé d'imprimer un certain nombre de copies extra qui seront vendues DIX CENTINS seulement.

Les personnes qui désirent l'acheter pourront envoyer immédiatement 10 Centins, sous enveloppe, au bureau de *L'Opinion Publique*, à Montréal, pour laquelle somme il leur sera adressé, franco, le journal qui contiendra l'image en question.

On pourra écrire jusqu'au 28 courant. Après cette date aucune demande ne sera reçue.

Cinquantième de la Saint-Jean-Baptiste.

Nous lisons dans *Le Manitoba* du 10 courant, ce qui suit :

Il y aura 50 ans en juin prochain que les canadiens-français ont fondé et chomé pour la première fois leur fête nationale. Quand on compare les débuts modestes de cette société et la position que nous occupons alors comme race distincte avec l'éclat de nos fêtes des années passées et le développement prodigieux et les progrès de tous genres accomplis par les Canadiens durant ce demi siècle, on ne peut manquer de concevoir les plus belles espérances pour l'avenir qui nous est réservé dans la Puissance.

Ces progrès et ces développements, nous les devons à l'esprit chrétien dont nous avons hérité de nos pères, nous le devons à l'honnêteté et à la pureté de nos mœurs, à notre respect pour l'autorité et les lois, à notre intelligence, à la merveilleuse fécondité de nos familles que le ciel a bénies, à notre amour de la patrie et du travail, à la conservation avec un soin jaloux de notre langue et de nos traditions et aux vertus des canadiennes qui sont pour elles le plus bel ornement dont elles aiment à se parer.

Nous sommes aujourd'hui représentés partout et avec honneur, et nous sommes un peu partout dans la Confédération et aux Etats-Unis. Partout nous avons des sociétés et nous avons, grâce à nos associations, donné des signes de vie nationale. Montréal, qui est le centre et le cœur de la province de Québec, le berceau de nos pères, se prépare à chômer le 24 juin prochain avec un nouvel éclat. Déjà l'on s'est organisé pour inviter à la célébration du cinquantième de la Saint-Jean-Baptiste, toutes les sociétés sœurs de l'Amérique du Nord. Quoique à Manitoba nous n'ayons jusqu'à ce jour pas reçu aucune invitation, nous espérons bien ne pas être oubliés.

NOUVELLES DU PORT.

ARRIVAGES.

Nov. 12—Goëlette *St George*, 45, capt. Hamelin, de Québec, charbon Z. Marchand.
Goëlette *Stella Matutina*, 75, capt. O. Beaudette, de Québec, charbon, Z. Marchand.
Nov. 15—Goëlette *Ste Emilie du Lac*, 36, capt. Edouard Gauthier, de Sorel pommes.

DÉPARTS.

Nov. 14—Barge *Three-Rivers*, 74, capt. Carpentier, pour Québec, bois de sciage, Ross, Ritchie & Cie.
14—Goëlette *St George*, 45, capt. Hamelin, pour l'hiverement.
16—Goëlette *Stella Matutina*, 75, capt. O. Beaudette, pour l'hiverement dans le St Maurice.

accepter l'invitation. Quoique peu nombreux à Manitoba, nous avons la prétention de n'être pas le groupe le moins important, ni le plus mal organisé. Il suffit de dire que nous avons à notre tête notre distingué Archevêque Mgr Taché, pour prouver que nous sommes dignement représentés. Nous applaudissons de tout cœur à l'idée qu'à la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de s'assurer des représentants de toutes les autres sociétés pour célébrer l'existence demi-séculaire de nos fêtes nationales.

Nous souhaitons tout le succès possible au comité d'organisation qui vient de se mettre à l'œuvre.

LE DEMON, MINISTRE DES VENGEANCES DE DIEU.

A l'époque de la grande révolution, les sanctuaires de Marie furent profanés comme ceux de son divin fils, et tous ceux qui eurent le triste courage de prendre part à ces sacrilèges abominations sentirent peser sur eux, et souvent même sur leurs enfants, la main vengeresse de la justice divine. On remplit des volumes de traits qui ont eu de milliers de spectateurs. Pour ne pas sortir de notre cadre, nous nous contentons d'en rapporter un entre plusieurs.

Un négociant de l'Ardeche nous a communiqué le trait suivant, qu'il tenait de personnes dignes de foi :

Un révolutionnaire protestant qui demeurait dans une petite maison de campagne, étant venu au village pour traiter quelques affaires, entra dans l'église paroissiale qui n'était pas encore interdite.

Ce misérable sectaire, apercevant une petite statue de la sainte Vierge devant laquelle les fidèles aimaient à venir prier, s'écria en branlant la tête avec un air diabolique : " Cette femme est restée là assez longtemps." Et en disant ces horribles paroles, il s'avança et brisa la tête de la madone.

Après cet exploit sacrilège, qui contrasta tous les bons chrétiens du pays, cet impie étant remonté à cheval pour continuer sa route, il rencontra un homme qui le pria de le laisser monter derrière lui ; sa demande est acceptée. Quand le révolutionnaire fut arrivé dans sa maison, son compagnon de voyage lui dit en le quittant ces paroles mystérieuses : *je t'attends dans huit jours*. Au bout de huit jours, il mourut privé des secours de la religion. Ceux qui le portèrent au cimetière assurèrent que lorsqu'on mit la bière dans la fosse, elle était vide.

LE NOUVEAU MERIDIEN.

Changement de l'heure de Montréal.

Le greffier de la ville a lu mardi dernier, au conseil, une lettre du directeur de l'observatoire du collège McGill demandant de considérer que la compagnie du Pacifique ayant adopté l'heure du 75^e méridien et le Grand-Tronc venant de l'adopter également, il serait bon d'adopter également cette mesure pour régler l'heure de Montréal.

On pourrait convenir que le changement d'heure aurait lieu à partir du 18 courant, date convenue par la compagnie du Grand-Tronc. La différence d'heure entre le méridien proposé et l'heure actuelle est de 5 minutes 42 secondes. De sorte que quand il sera midi d'après le nouveau système, l'heure réelle sera de 12 hrs. 5 m. 42 s.

Une proposition faite en ce sens par l'échevin Grenier a été adoptée.

NOUVELLES DU PORT.

ARRIVAGES.

Nov. 12—Goëlette *St George*, 45, capt. Hamelin, de Québec, charbon Z. Marchand.
Goëlette *Stella Matutina*, 75, capt. O. Beaudette, de Québec, charbon, Z. Marchand.
Nov. 15—Goëlette *Ste Emilie du Lac*, 36, capt. Edouard Gauthier, de Sorel pommes.

DÉPARTS.

Nov. 14—Barge *Three-Rivers*, 74, capt. Carpentier, pour Québec, bois de sciage, Ross, Ritchie & Cie.
14—Goëlette *St George*, 45, capt. Hamelin, pour l'hiverement.
16—Goëlette *Stella Matutina*, 75, capt. O. Beaudette, pour l'hiverement dans le St Maurice.

COUR DE POLICE.

Présent ;

SÉVÈRE DUMOULIN, ECR. J. P. Trois-Rivières, 14 Nov. 1883.

Joseph Tremblay, ivre sur la rue du Fleuve, et implorant à genoux la pitié de la police, pour aller cuever son vin en prison.

Renvoyé dans ses pénates à la Baie St Paul.

Joseph Mattheus, hongarien, vendeur de souricières et d'atrapées à rats.

Pour avoir été ivre sur la rue des Forges, jurant et sacrant.

\$1.00 d'amende et les frais, pour délivrer le rat de sa propre trappe.

FAITS DIVERS.

PRESQUE UN MIRACLE.—Comme le train de l'ouest laissait la gare Bonaventure, hier soir, à 5 heures, un individu qui était allé conduire son ami jusque dans un des chars, voulut sauter sur la plate-forme.

Dans sa précipitation il poussa un des passagers qui se trouvait en dehors du char et fit tomber un paquet que celui-ci tenait sous le bras. En se baissant pour ramasser le paquet, le passager en question perdit l'équilibre et tomba entre les chars et la plate-forme. Qu'on se figure la frayeur de tous ceux qui étaient présents !

Un monsieur qui se trouvait à deux pas, eut la présence d'esprit de saisir le pauvre malheureux par le bras et de l'arracher de sa périlleuse position. Le passager effrayé en fut quitte pour la peur et pour la perte d'une de ses chaussures dont le bout fut complètement coupé par la roue d'un des chars.

VOL AU GRAND-TRONC.—Depuis longtemps les contre-maitres de la compagnie du Grand-Tronc s'aperçoivent qu'une grande quantité de cuivre, des outils etc., disparaissent chaque jour. Ils avertirent le constable Bonneville qu'un vol de ce genre avait eu lieu lundi. Le constable, après maintes recherches apprit que les objets volés avaient été vendus à M. Léger, marchand de bric-à-brac. Le constable, d'après les informations reçues se rendit chez le marchand pour attendre l'arrivée d'un individu qu'il soupçonnait comme un des coupables.

Il fut fort surpris de voir entrer M. John Whitewood, 46 ans, à l'emploi de la compagnie du Grand-Tronc. John était venu vendre 31 livres de cuivre de la valeur de \$50. Il a été condamné à 1 mois de prison ce matin par le magistrat.

Whitewood a déclaré que les objets volés étaient vendus pour acheter du whiskey.

ACCIDENTS.—J. Daoust, serrefrein, employé sur la ligne du Grand-Tronc, c'est fait tuer, hier, accidentellement, à Coteau Station.

Il se préparait à accoupler deux chars plate-forme chargés de planches. Le pauvre malheureux ne fit pas attention que les planches, trop longues, projetaient en dehors. Au moment même où il se préparait à accoupler les deux chars, les planches lui frappèrent la tête, de chaque côté et, le serrant comme dans un étau, lui brisèrent complètement le crâne.

La mort fut instantanée. Le corps du malheureux homme a été ramené, ce matin, à sa famille qui demeure à la Pointe St-Charles.

—Le train du Grand-Tronc se rendant à Hemmingford, a déraillé, hier soir, à cinq heures, un peu en deça du pont Victoria. Cinq chars ont été jetés en bas de la voie, mais aucun n'a reçu de dommages sérieux et les passagers en furent quittes pour la peur.

Cet accident a été cause que tous les trains ont été retardés, vu que la voie n'a pu être libre qu'après 9 hrs. p. m.

On rapporte qu'un garde-frein a été jeté en bas des chars, hier, à St-Lambert, par la force du vent, et qu'il s'est fait tuer par le convoi qui l'a passé sur le corps.

PRISE SUR LE FAIT.—Jane Begley, 57 ans, faisait sa tournée ce matin au marché Bonsecours et cherchait à piller toutes les dames qu'elle rencontrait. Le détective Murphy lui mit la main sur l'épaule au moment où elle se préparait à prendre la fuite avec un porte-monnaie qu'elle venait d'enlever dans la poche de robe de Aurélie Thibault, veuve de T. Duclou.

La voleuse a été éconduite en attendant son procès.

QUÉBÉCOIS PLUMÉ.—Théophile Clavette est un Québécois employé sur le chemin du Pacifique. Samedi, il a retiré \$80 de la com-

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

" 78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. "

MESSRS. J. C. AYER & Co :
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui tourmentait mes membres de démangeaisons intolérables ; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus las. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de malade, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement, est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fût finie, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS.
Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant d'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$5.

pagnie, Dimanche il était en cette ville et se décida de prendre une fête ; mais il alla trop loin et quand il reprit connaissance, lundi matin, ses \$80 et son mouchoir de soie avaient disparu.

Il alla se plaindre au bureau de police et ce matin le détective Gladu traduisait devant le Magistrat, trois nymphes bien connues, Cordélia Goderre, 23 ans, Marie Lizotte, 25 ans et Marie Louise Lallemand 22 ans ; Elles subiront leur procès demain.—*L'Etendard*.

PUNITION D'UN SÉDUCTEUR.—Un commerçant de chevaux est arrivé en cour ce matin dans un état pitoyable. Il a les deux yeux presque sortis de la tête, la figure contusionnée et couverte, les dents blâsées, les lèvres fendues ; on voit sur les joues et sur le front les empreintes de talons de bottes. Cet horrible amas de chairs sanglantes demandaient un mandat d'arrestation contre son voisin qu'il accuse de l'avoir mis dans cet état.

Le voisin qui a été arrêté et admis à caution ne nie pas l'accusation, mais l'histoire qu'il raconte est bien de nature à justifier sa conduite.

Ce père de famille, ce paisible bourgeois avait une jeune fille de dix-sept ans sur laquelle se concentraient toutes ses affections. Cette fraîche figure mettait un rayon de soleil dans son existence et c'est en faisant des rêves pour son bonheur qu'il la voyait grandir.

Hier, avec la stupeur, que peut causer un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage, il apprit du même coup, le déshonneur de celle qu'il aimait plus que la vie, et le nom du séducteur.

Ce misérable qui est marié s'est introduit dans cette maison sous le couvert de l'amitié et c'est au moment où il abusait encore de l'hospitalité que le père aveuglé par la colère et la douleur s'est jeté sur lui avec un cri de bête féroce.

Pour ne pas ternir la réputation de deux honnêtes familles, nous taisons les noms néanmoins pour le moment, dans l'espérance que cet indigne individu comprendra l'impudence qu'il a pour lui de s'adresser aux tribunaux dans de pareilles circonstances.

Si néanmoins il persiste dans sa poursuite et si les noms deviennent publics, nous espérons que le fouet, que les magistrats ont ordonné dernièrement pour des causes moins graves aura son mot à dire dans cette occasion.

—*Le Monde*.

AVIS IMPORTANT.

Le soussigné a l'honneur d'informer les amateurs en particulier et le public en général qu'il dispose d'un certain nombre de jeunes plants d'un an, et de deux ans, de la vigne Bonsecours, sur son vignoble du port St. François (Nicolet), qu'il vendra à très-bonnes conditions.

CAPT. JOS. DUVAL.
Nicolet, 5 Nov. 1883.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI le 2^e jour de Novembre courant, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription " Soumission pour la partie No. 9 de la section 3, murs des fortifications, Québec. "

On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au Bureau de ce Ministère, au Bureau de Poste, Québec, à commencer de MARDI le 6 Novembre.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formulaires imprimés fournis par le Ministère, et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission, un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS
Secrétaire.

LE POST

JOURNAL QUOTIDIEN IRLANDAIS CATHOLIQUE DU CANADA.

Abonnement \$3.00 par année. \$1.00 pour quatre mois.

Épisodes d'échantillons envoyés Franco, sur application.

Address :
The Post Printing and Publishing Co.
MONTREAL.

A VENDRE.

La magnifique propriété située sur la rue HART en cette Cité, appartenant à soussigné et étant une maison en briques à 70 x 60 ou environ, avec un jardin, grande cour et beaux hangars.

Tout en ordre parfait. Conditions très avantageuses.

S'adresser de suite par lettre ou autrement à L. A. LESIEUR DE SAULNIERS, Avocat.

No. 23 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

PROVINCE DU CANADA } District de Trois-Rivières }

COUR SUPÉRIEURE

Le vingt quatrième jour d'Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

No. 1
Dame Marie Poirier, de la paroisse de St. Monique dans le District des Trois-Rivières, épouse de Bazil-Hémard.

vs
DEMANDERESSE.

Bazil Hémard, cultivateur, ci-devant de la paroisse de St. Monique, et résidant actuellement aux Etats-Unis d'Amérique.

DEFENDREUR.

Sur motion de la Demanderesse, Nous, soussigné, Protonotaire de la Cour Supérieure du District des Trois-Rivières ordonnons, en autant qu'il appert par le rapport de Olivier Louzière un des Huissiers jurés dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au dos de la sommation en cette cause, que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le District de Trois-Rivières, et est absent de cette Province, que le dit défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans *Le Constitutionnel*, et deux fois en langue anglaise dans *The Lumberman* et papiers nouvelles publiés en cette cité, de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause, dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis à la dite demanderesse de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

certifié,
ALFRED DESILETS.
P. C. S.

Manufacture Canadienne

Remillard & Morrissette

No. 29 RUE ST. GEORGE

TROIS-RIVIERES.

Manufacturiers d'Engins, Pompes, Machineries pour toute espèce de Moulins. Appareils à vapeur, réparations etc.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Toujours en mains les pièces nécessaires qui entrent dans la fabrique des presses à foin.

SPECIALITE POUR LA CONFECTION DES ROUES TURBINE DE LEFFELS

On sollicite l'encouragement du public.

1er mai 1883—1a.

CANAL DU ST.-LAURENT

Avis aux Entrepreneurs.

L'adjudication des travaux à l'entrée supérieure du Canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13me jour de novembre prochain, est inégalement renvoyée aux dates ci-dessous :

Les soumissions* seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,
A. P. BRADLEY,
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 20 Octobre 1883.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MERCREDI le 31 du présent mois (Octobre), inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription " Soumission pour la reconstruction des planchers à l'Entrepôt de Vérification, à Montréal, " on pourra voir les plans et devis au Bureau de J. N. Ison, Architecte, Montréal, ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, à commencer de Lundi, le 22 du mois courant.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis par ce Ministère. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministère des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics
Ottawa 15 Octobre, 1883.

A VENDRE.

Un bel emplacement situé sur la rue de Forges, vis-à-vis la propriété de feu M. Craig Hart.

Conditions faciles. S'adresser à Madame A. E. Hrt, Rue des Forges.

NOUVELLE MAISON

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR

A. LAFLAMME

185 RUE NOTRE-DAME

TROIS RIVIERES

Le soussigné a l'honneur d'informer public qu'il vient d'acheter le fond du Stock de M. Z. Beaudry à des conditions qui lui permettent d'offrir ses marchandises à une grande réduction.

De plus : les nouveaux achats faits avec précautions vous montreront un assortiment varié, tels que Tweeds, Serge, Draps, étoffes à robes, soies, satin, et une spécialité dans les cotonnades et les mérinos noirs pour robes et pour soutanes.

Une liste est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

A. LAFLAMME
1er Mai 1883—1a

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10 RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.



L'AMI DES PAUVRES.

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

Guérit la Dysenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Joints, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez Garde aux Imitations.

BRINDAMOUR BARBIERS - COIFFEURS (Successeurs de M. Chs. Dion.)

NO. 38 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES.

Le vrai salon de la toilette, est le nom que nous pouvons donner à l'établissement de barbiers-coiffeurs, tenu au No. 38, rue du Fleuve, par MM. Lefebvre et Brindamour.

Cet atelier donne toujours comme par le passé, satisfaction entière au public en général. L'aménagement est luxueux et en quelque sorte artistique.

On trouve aussi chez MM. Lefebvre & Brindamour, outre un travail parfait et une politesse exquise, parfums de toutes sortes, objets de toilette, tels que savons, cosmétique, peignes en tous genres, brosses et des rasoirs américains garantis.

Sur ordre, ils se rendent à domicile pour coupes de cheveux, shampoings pour dames et enfants. Trois-Rivières, 1er Mai 1883.—1a.



EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail. RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie.

VINS, LIQUEURS, le premier choix, à des prix qui défient toute concurrence.

Out en remerciant le public de l'honorable confiance qu'il a eue jusqu'à ce jour, nous sollicitons de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier. Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

AVIS IMPORTANT.



Spécialement aux forgerons,

Le soussigné vient de recevoir une consignment considérable de

Fer en barres et de charbon de forge

qu'il vendra aux conditions les plus libérales

Il profite de l'occasion pour annoncer à ses nombreux pratiques et au public en général, qu'entre les importations mentionnées plus haut, il a augmenté son stock, de manière à remplir les ordres, dans son genre de commerce quel qu'ils soient, qu'il lui seront présentés.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. A. GOUIN,

Marchand-Quincailleur

No. 39, c. des rues DU PLATON & CRAIG Trois-Rivières, 15 août 1883.—1m.

NOUVEAU RESTAURANT

Mr. C. A. LABARRE, avantageusement connu du public trifluvien, prend occasion pour l'informer, qu'il tient maintenant au No.

17 RUE du PLATON

un restaurant de première classe, qui pourra donner complète satisfaction à la pratique. Il tient de plus un magnifique

PIGEON HOLE

où chacun pourra s'y amuser de la meilleure façon.

Il a aussi constamment en mains des Huitres fraîches,

Honards et

Cigares de toutes qualités.

Veuillez faire une visite à son établissement et vous trouverez satisfaction.

Trois-Rivières, 1er juillet 1883.—3m.

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL D'Assurance contre le Feu

No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES. QUEEN'S INS. CO. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000) ROYAL OF ENGLAND. Capital dix millions de Dollars, (\$10,000,000) BRITISH AMERICA ASS. CO. Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000). Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et établissements des cultivateurs, à un prix très modéré. Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

HOTEL DU CANADA



No. 17, Rue St. Gabriel, Montréal. RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent être une large part du patronage public.

RIVARD & FILS, PROPRIETAIRES.

Mai 1883.—1m.

COURRIER DES ETATS-UNIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE (COURRIER DU DIMANCHE COMPRIS)

	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$12 60	\$6 30	\$3 40
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	16 20	8 10	4 30

Port des feuilletons et numéros offerts aux nouveaux abonnés, en dehors des Etats-Unis et du Canada, 30 c. en sus.

EDITION HEBDOMADAIRE.

	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$5 20	\$2 60	\$1 50
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	6 04	3 02	1 76

Port des feuilletons offerts aux nouveaux abonnés, en dehors des Etats-Unis et du Canada, 25 cents en sus.

COURRIER DU DIMANCHE.

	Un An	Six mois	Trois mois
Pour les Etats-Unis et le Canada, port compris.....	\$2 50	\$1 25	» »
En dehors des Etats-Unis et du Canada, port compris.....	3 50	1 75	» »

Port pour les derniers numéros offerts aux nouveaux abonnés, en dehors des Etats-Unis et du Canada, 20 c. en sus.

EDITION POUR L'EUROPE.

	Un An	Six mois	Trois mois
Prix pour tous les pays en général, port compris.....	\$6 00	\$3 00	\$1 50

Les abonnements à l'édition hebdomadaire et à l'édition quotidienne, partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les abonnements au Courrier du Dimanche partent du 1er de chaque mois.

Nous ne recevons pas en paiement d'autres timbres-poste que ceux de France (non des colonies) et ceux des Etats-Unis de UN et de DEUX cents seulement.

On ne prend pas d'abonnements pour la ville de New-York à l'édition quotidienne. On peut obtenir le journal au mois, à la semaine et au numéro des divers news agents, vendeurs et porteurs de journaux.

Le nouveau catalogue de la librairie du COURRIER DES ETATS-UNIS sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par lettres enregistrées, chèques, traites, mandats-poste (money-orders), ou American Express money-orders à l'ordre de

H. P. SAMPERS & Co., 19 Barclay St., New-York.



PILULES DE HOLLOWAY

Ce grand remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifient le sang, et agissent avec la plus grande efficacité sur

Le Foie, l'Estomac, les Reins et les INTESTINS, donnant du ton, de l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infail-

lible dans tous les cas où la constitution, quel qu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes d'importe l'âge; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

Prospérité de Guérison notées dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine

Vieilles Blessures, Plaies et Ulcères



est un remède infailible. Si l'on se sent fatigué, le mal de l'estomac avec précaution, guérit le MAL DE GORGE, les Bronches à l'ou et même l'ASTHME. Pour les enflures, Glandulaires, Abscess, Hemorroïdes fistules

La Goutte, le Rhumatisme Et toutes les MALADIES DE LA PEAU n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES, Et sont vendus par tous les marchands de Remèdes du Monde Civilisé; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de Commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Ainsi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaises sera poursuivie.

Les distributeurs ont le droit d'examiner l'étiquette sur les pots et les bouteilles. Si l'adresse n'est pas 533 Oxford Street London il y a falsification.

24 1181

On reconnaît universellement

que les Pilules Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et d'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les Pilules purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, toutes autres Pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et corrigent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces Pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin, non qu'énervant.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analystes.

En vente chez tous les Pharmaciens.

MÈRES ET NOURRISSONS

Lisez avec soin les avantages que le Sirop de Coderre a sur tout autre sirop calmant ou cordial offert pour les maladies des enfants.

LE SIROP DES ENFANTS DU Dr. CODERRE est préparé avec soin, suivant la formule du Dr Coderre, et a été employé par lui dans sa pratique privée pendant des années, ayant au-delà de quarante ans d'expérience comme médecin.

LE SIROP DE CODERRE est hautement recommandé par les Professeurs de la Faculté de Médecine du Collège Victoria, Montréal.

LE SIROP DE CODERRE est parfaitement sûr et peut être administré sans aucun danger contre les maladies pour lesquelles il est recommandé.

LE SIROP DE CODERRE est exempt de tout repos ou de substances désagréables.

LE SIROP DE CODERRE guérit les Coliques et les douleurs de la dentition.

LE SIROP DE CODERRE guérira la diarrhée des enfants et les irrégularités des intestins causées par la dentition.—A vendre partout à 25 cts.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

1er Janvier 1883.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
--------	---------	---------

PAR CHEMIN DU NORD, Section Ouest.		
Montréal et Ouest	6 30 P.M.	11,20 A.M.
Yamachiche		
Rivière-du-Loup		
Maskinongé, Perthier et Soré		

PAR GRAND-TROUC		
Etats-Unis	9 00 A.M.	11,15 A.M.
St. Grégoire		
St. Ciel		
La Baie		
Maskinongé		
Les Cantons de l'Est		

PAR CHEMIN DU NORD, Section Est.		
Québec et Est	11 20 P.M.	5,30 P.M.
Batiscan		
Champlain		
St. Anne de la Pétrade etc. etc.		

PAR TERRE		
Bécancour	9 30 A.M.	11,00 A.M.
Gentilly		
St. Pierre les Bouches		
St. Jean D. C. et la Rivière		

St. Maurice	12 Midi.	1,00 P.M.
St. Geneviève		
St. Narcisse		
St. Etienne	10,00 A.M.	12 00 A.M.
Shawonggan		
Valmont		

Les lettres enregistrées doivent être malle 15 minutes avant le départ chaque mal

C. K. OGDEN, Maître de Poste

Trois-Rivières, 1er Janvier 1883.

ABONNEZ-VOUS AU CONSTITUTIONNEL JOURNAL A BAS PRIX Edition Sémi-Quotidienne \$3.00 par année | Edition Hebdomadaire 50 cts. par année